



ALCYON-LUCER et RHONSON réunis
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.477.700 N. F.

3, Impasse Thoreton - PARIS-XV^e

ALCYON — LUCER — LA FRANÇAISE — THOMANN — OLYMPIQUE — RHONSON — ISOLA

1^{er} Octobre 1960

TARIF DETAIL CYCLOMOTEURS & VELOMOTEURS

SÉRIE « AFFAIRES » *Relevés à l'arrière*

- 9 « **SIRENE** ». — Cadre Monotube de Ø 45 mm - MOTEUR VAP 57 à embrayage automatique - Moyeu frein tambour AR - Allumage par MAGNECLAIR - Frein avant MAFAC - Poignées tournantes SAKER - Fourche avant renforcée - Réservoir arrière de 3 l. 5 - Selle souple - Sacoche à outils.
Couleur Bleu V.V. (B.V.V.) Type C.F.1 449.— N.F. *465,00*
- « **NEPTUNE** ». — Même conception que « Sirène », mais avec fourche télescopique renforcée - Cintre de guidon avec fixation sur fourche - Moyeu frein tambour AV - Phare de gros diamètre avec emplacement prévu pour compteur - Avertisseur électrique.
Couleur Bleu V.V. (B.V.V.) Type C.F.2 549.— N.F.

SÉRIE « ILE-DE-FRANCE »

- 9 « **CORMORAN** ». — Ligne 1961 - MOTEUR FLOTTANT - Embrayage automatique - Allumage par Magnéclair - Réservoir avant de 5 l. - Carters et garde-boue bavolet, assurant une protection très efficace - Fourche télescopique renforcée - Freinage par moyeux frein tambour AV et AR en métal coulé - Cintre de guidon avec poignées tournantes SAKER - Phare de grand diamètre avec emplacement prévu pour compteur - Selle largement conditionnée à suspension par bloc caoutchouc - Sacoche outils incorporée dans le réservoir - Avertisseur électrique.
Couleurs: Grenat (GR) ou Tilleul (T) Type 612 588.— N.F.
- 9 « **GOELAND** ». — Même conception que « Cormoran », mais équipé d'une suspension arrière oscillante auto-progressive - Eclairage phare et code avec commande au guidon - Compteur de vitesse incorporé dans le phare - Avertisseur électrique.
Couleurs: Grenat (GR) ou Tilleul (T) Type 613 649.— N.F.

SÉRIE « CADRES EMBOUTIS »

- 9 « **MOUETTE** ». — Cadre monocoque en acier spécial - MOTEUR VAP 57 à embrayage automatique - Allumage par Magnéclair - Moyeux frein tambour AV et AR - Poignées tournantes SAKER - Phare avec emplacement prévu pour compteur - Selle souple - Fourche télescopique renforcée - Avertisseur électrique.
Couleur: Bleu Cosmos (BC) Type M.10 579.— N.F. *597,50*
- « **TRITON** ». — Même conception que « Mouette », mais avec MOTEUR FLOTTANT - Suspension arrière oscillante - Compteur de vitesse incorporé dans le phare - Moyeux frein tambour monoblocs - Avertisseur électrique - Selle largement conditionnée avec suspension par bloc caoutchouc - Poignées tournantes SAKER.
Couleur: Bleu Cosmos (BC) Type T.10 729.— N.F.

SÉRIE SPORT

« **DAUPHIN** ». — Cadre spécial grand sport type Moto - Guidon sport « Italien » - MOTEUR VAP 57 - Monovitesse à embrayage automatique et allumage par Magnéclair - Suspension arrière oscillante auto-progressive - Réservoir sport de 8 litres - Moyeux frein tambour monoblocs AV et AR - Avertisseur électrique - Phare avec compteur de vitesse incorporé - Selle deux positions.
Couleur: Rouge vif (RV) Type S.11 739.— N.F.

« **SQUALE** ». — Même conception que « Dauphin », mais avec MOTEUR VAP DEUX VITESSES à pédalier incorporé - Une seule chaîne - Démarrage par système Kick - Même équipement que le « Dauphin » - Freinage par rétropédalage.
Couleur: Rouge vif (RV) Type S.13 899.— N.F.

SÉRIE VÉLOVAP

« **VELOVAP** ». — Le cyclomoteur utilitaire par excellence - MOTEUR A GALET sur roue avant - Embrayage automatique - Allumage par Magnéclair - Frein tambour AR - Pare-choc enjoliveur.
Couleur: Bleu V.V. (B.V.V.) Vélovap 449.— N.F. 465,00

VÉLOMOTEURS

« **BAROUDEUR** ». — MOTEUR VAP 110 cm³ à trois vitesses - Cadre sport surbaissé - Suspension arrière oscillante - Réservoir spécial de 9 litres - Fourche télescopique renforcée - Guidon grand sport - Jantes Moto - Pneumatiques Moto de 2,75x16 - Phare Moto avec compteur - Avertisseur électrique - Selle biplace.
Couleur: Rouge vif (RV) Type 19 ter 1.259.— N.F.

Suppléments possibles sur certains modèles ne comportant pas ces accessoires:

Compteur de vitesse	Réf. C.V.	25.— N.F.
Avertisseur électrique	Réf. A.E.	8.— N.F.
Selle à suspension sur bloc caoutchouc	Réf. S.S.C.	7.— N.F.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE GARANTIE

Nos prix sont nets, paiement au comptant, marchandises prises à l'Usine et voyageant aux frais et risques des destinataires. Les clients doivent donc vérifier les colis avant livraison et faire (par lettre recommandée et dans les 3 jours) toutes réclamations utiles auprès des Compagnies de Transports, responsables des pertes et avaries.

Nous nous réservons le droit d'apporter à nos modèles tous changements et perfectionnements que nous jugerons utiles.

GARANTIE. — Nos bicyclettes sont garanties contre tout vice de construction ou de matière pendant 2 ans, nos cyclomoteurs, vélocycleurs et motocyclettes pendant 6 mois; cette garantie est strictement limitée au remplacement des pièces défectueuses qui doivent nous parvenir franco (la réexpédition étant faite en port dû), à l'exclusion de tous dommages et intérêts, pour quelque cause que ce soit, notamment pour des accidents aux personnes ou aux choses. Les frais de main-d'œuvre restant toujours à la charge de l'utilisateur.

La garantie concernant les pneumatiques et autres spécialités portant la Marque de leur constructeur, est limitée à celle de nos fournisseurs.

Notre responsabilité est complètement dégagée lorsque les machines ou pièces ont été transformées ou réparées en dehors de nos Usines, ou encore lorsqu'elles ont été détériorées par manque de soins, fausses manœuvres ou emploi anormal.

Toutes contestations, sans exception, notamment celles qui concernent l'application de la garantie, seront soumises au Tribunal de la Seine seul compétent, même en cas de demande incidente, d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs, d'action engagée en vertu d'un contrat civil ou commercial.

VENTE A CRÉDIT : Se renseigner auprès de nos agents.

USINES A HAZEBROUCK

R. C. Seine 59 B 3296